

CONTRAT D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE
DE MONTIGNY-LE-CHARTIF

Mairie de Montigny-le-Chartif- 28, rue de Nogent

Tél. : 09 87 12 40 05

email : montigny-le-chartif@bbox.fr

M. Prénom Adresse : Tél.....email.....
--

→ *sollicite l'autorisation de louer la salle polyvalente* de Montigny-le-Chartif :
 le.....
 Nature de la manifestation :

Tarifs applicables pour les locations du 01.01 au 31.12.2021 (Del. du 17/12/2019)

(Tout contrat signé en 2020 pour location de 2021 sera actualisé en fonction des tarifs votés).

Un chèque de caution de 500 € à l'ordre du Trésor Public sera déposé en garantie des dommages éventuels. Et la salle est définitivement réservée dès réception du chèque de caution et de la location.

Le chèque de la location sera déposé à la trésorerie 15 jours avant la date d'utilisation.

Une pénalité d'un montant de 25 % du prix initialement prévu dans le contrat sera appliquée en cas de désistement non justifié.

→ *déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur* de la salle des fêtes située, 4 rue d'Illiers et accepte le contrat de location suivant :

1/ CONDITIONS D'UTILISATION

La location est faite pour le week-end soit du **Samedi 8 heures au Lundi 8 heures**.

Les véhicules devront respecter le stationnement : cour devant la salle, les chemins d'accès devront être laissés libres. Il faut respecter les plates-bandes.

La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice.

Le locataire a souscrit une assurance en responsabilité civile et remettra une copie de son attestation d'assurance.

Le locataire prend en charge le mobilier et la vaisselle contenus dans la salle et en est pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte ou vol.

La vaisselle sera rendue propre et sèche. Les sols devront être balayés et lavés correctement (nécessaires et produits à disposition). Les sanitaires seront lavés et désinfectés. L'évier, les réfrigérateurs, la machine à laver, la vaisselle, le four et la gazinière seront laissés propres. Les tables et chaises devront être lavées, séchées et rangées. En cas de non respect, une pénalité sera appliquée ; des heures de nettoyage seront facturées à 21 € / heure.

Tous les déchets seront mis dans des sacs poubelles fermés et déposés dans le grand container situé dans la cour. Les verres seront déposés dans le conteneur sur la place du Grand Parc (face au cimetière). La cour sera nettoyée et rien ne traîne dans et aux abords de la salle.

Les chaises et les tables ne doivent pas être sorties sur la partie engazonnée.

Il est interdit de fumer dans la salle.

2/MESURES DE SECURITE

Au cours de l'utilisation de la salle mise à disposition, le locataire s'engage à faire respecter les règles de sécurité par les participants (ouverture des volets roulants des portes ...). Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que les voies d'évacuation. Les effectifs accueillis simultanément ne pourront pas s'élever à plus de 80 personnes.

A partir de 20 heures, les sonos ou autres diffuseurs de musique devront être réduits (103 dB) et les fenêtres fermées.

Fait à Montigny-Le-Chartif, le

L'ORGANISATEUR RESPONSABLE

Le MAIRE ou son REPRESENTANT

Chèque de caution : N° de Banque établi le

Nombre de personnes prévues :

Le présent contrat est établi en deux exemplaires, l'original pour la commune de Montigny-le-Chartif, la copie pour l'utilisateur.

MAIRIE DE
MONTIGNY-LE-CHARTIF

28, rue de Nogent
28120 (Eure-et-Loir)

Tél. : 09 87 12 40 05
E. mail : montigny-le-chartif@bbox.fr

Tarifs de la location de la salle polyvalente à compter du 1er janvier 2021

	Habitant de la commune	Autre
Salle 2 jours le week-end	123	200
Salle 1 jour partagée avec une association	70	123
Salle 1/2 journée en semaine	52	52
Chauffage/électricité du 1er octobre au 30 avril	40	40
Chauffage/électricité du 1er mai au 30 septembre	20	20
Location Vaisselle + lave- vaisselle (pour 80 personnes)	120	120
Location lave-vaisselle	60	60

La location de la vaisselle comprend :

- 168 assiettes plates + 84 assiettes à dessert + 70 verres à eau + 180 verres à vin + 100 coupes + 75 tasses à café + 84 jeux de couteaux/ fourchettes/petites cuillères.
- 12 grandes cuillères + 12 corbeilles à pain + 4 plats gastro + 4 grilles pour le four + 10 pichets.

Des tables rondes peuvent être louées en plus (maxi 7 à 10 € unité).

Je soussigné :

Adresse :

Tél :mail :

Je déclare louer la salle polyvalente de Montigny-le-Chartif du Samedi 8h00
Au Lundi 8h00

Pour la somme de : Cheque N° :

Verse une caution : 500 euros Cheque N° :

Attestation d'assurance :

Je m'engage à :

- Ranger les chaises dans le local à raison de 10 chaises grises et 8 chaises rouges par pile à l'aide du chariot.
- Ranger les tables dans le chariot en les mettant face lisse contre face lisse.
- Balayer et nettoyer la salle, la cuisine et sanitaire.
- Ne rien accrocher sur les murs, au plafond il y a des crochets dans les rails.
- Eteindre les lumières.
- Déposer les verres dans les containers sur le parking du Grand parc.

Les clefs sont à retirer le vendredi à 18 h 00 et à rendre le lundi matin à 9 h 30 auprès de Mme FORTIN au 06 50 23 55 51.

Montigny-le-Chartif

Signature